

Connaissant les difficultés qu'ont eues les habitants de Couflens-Salau pour reconstruire une économie agro-pastorale et touristique après la fermeture de l'ancienne mine, je ne souhaite pas qu'on mette à mal ces efforts et cette réussite pour une recherche vaine de **métaux propres** dans la montagne.

1 - Pourquoi vaine ? Parce que la présence d'actinolite révélée par Henri de Pézerat, serait dès le début de la prospection, une catastrophe sanitaire pour les mineurs, salariés et habitants de la vallée:

Conclusion Rapport Pezerat 1985- Mine Anglade (Salau)

"L'examen des échantillons de roche et des échantillons de poussière provenant de la mine de Salau ne laisse aucun doute : la présence d'actinolite dans cette mine est un phénomène général qui ne peut être confondu avec la présence beaucoup plus rare de fibres d'amiante en grandes fibres.

*Les travaux publiés sur les risques de cancers dus à l'actinolite sont hélas éloquentes : c'est une des variétés d'amphibole les plus dangereuses. Même si les formes des particules ne sont pas toujours strictement identiques à celles des fibres d'amiante, **l'activité toxique en milieu biologique de l'actinolite est plus redoutable que celle d'autres variétés d'amiante, plus classiques.***

Le nombre élevé de cas d'asbestose chez les mineurs de Salau en moins de 15 ans d'exposition est un témoignage supplémentaire des potentialités toxiques de ce minéral."

Dès les premières perforations du tunnel projeté, ce risque sera présent et notamment pour les habitants puisque le tunnel débiterait à la sortie du village de Salau. On ne peut donc pas parler de métaux propres dans ce projet d'extraction.

2 - La topographie de cette vallée (comme toutes les vallées du Couserans) aux routes étroites et tortueuses ne sont pas capables de laisser circuler les camions de transport de déblais sans risques pour les véhicules des habitants.

3 - Comment poursuivre dans ces conditions une économie touristique et pastorale normale. Les touristes fuiront ces poussières et ces encombrements.

4 - Je n'ai aucune confiance dans les promesses des industriels qui affirment qu'ils laisseront les lieux dans un état irréprochable dès que le PERM sera clôturé ou à la fin d'une exploitation éventuelle de la mine. Encore plus si les recherches révélaient une absence ou une présence dérisoire de métaux. Nous avons en Ariège plusieurs cas de fins de chantier catastrophiques quant à la pollution finale qui est laissée telle quelle. Vous n'avez par exemple qu'à consulter les documents administratifs de l'entreprise du Pays d'Olmes: RECYCARBO. L'entreprise polluante s'est évaporée. Mais pas la pollution ! Au bout de 5 ans de parlottes c'est l'ADEME qui a dû financer la remise en état du site. Et l'ADEME c'est l'argent du contribuable qu'elle utilise ! Alors les promesses de remise en état, il n'y a que l'administration qui fait semblant d'y croire. Pas le citoyen qui n'en peut plus de ce laxisme complice.